



Un guide pratique pour soutenir la faune indigène

Adhérez à la charte sur
www.regionmorges.ch/charte-des-jardins

S'engager pour protéger la biodiversité chez soi, c'est possible!

La Charte des Jardins énonce **10 bonnes pratiques** favorables à la flore et à la faune indigènes, qui peuvent s'appliquer sur n'importe quel terrain, petit ou grand, devant votre maison ou votre immeuble.

Elle vous aidera à contribuer vous aussi à la survie des hérissons, des oiseaux, des papillons et de la petite faune en général.

Signez la Charte des Jardins sur
www.regionmorges.ch/charte-des-jardins
et suivez les conseils figurant au verso.





Cochez et regardez votre jardin évoluer

Pas besoin de tout faire juste du premier coup : l'important, c'est de s'améliorer...

LA PELOUSE

- Je n'utilise plus d'engrais, de désherbants ni de produits chimiques.
- Pour permettre aux fleurs et aux insectes d'accomplir leur cycle, je laisse pousser une bande d'herbe – p.ex le long d'une haie ensoleillée ou sur un talus – que je ne tonds pas tant qu'il y a des fleurs.
- Si je dois créer une nouvelle pelouse, je choisis un mélange de graminées ne demandant pas de traitements chimiques. J'envisage aussi les mélanges « gazon fleuri » ou « prairie fleurie » – d'origine indigène – pour les coins qui n'ont pas besoin d'être tondus toute l'année.



LA HAIE

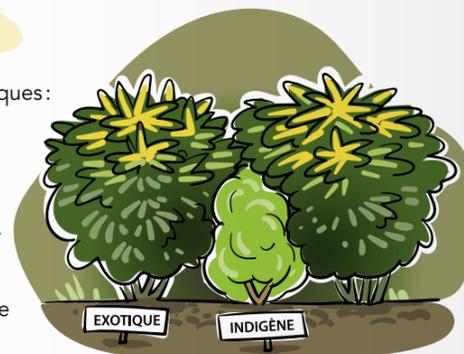
- Pour offrir de la nourriture aux oiseaux et aux petits animaux, je plante sur mon terrain des espèces sauvages indigènes (originaires de la région). Je les privilégie également lorsqu'il s'agit de renouveler tout ou partie de la haie, des arbustes ou des arbres.



- Pour ne pas déranger les oiseaux au nid, j'évite de tailler la haie entre mars et septembre. Lors de la taille, je préserve les fruits.

LES PLANTES EXOTIQUES

- Je renonce à planter les espèces exotiques : thuyas, lauriers, bambous, arbre à papillons, grande balsamine, grande berce du Caucase, renouée du Japon, solidage géant et solidage du Canada.
- Si j'en ai déjà, je les arrache et les incinère. Attention, pas de compostage pour ne pas propager leurs graines!



LE CHAT

- Pour tenter d'avertir les oiseaux de l'arrivée de mon chat, je l'équipe d'une clochette (ou d'un grelot) qui tinte facilement, sinon il apprend à se déplacer sans la faire sonner.
- Je le garde à l'intérieur durant quelques jours, si je remarque que de jeunes oiseaux sont sortis du nid et sont nourris à terre par leurs parents (mai, juin).

LES ABRIS

- Pour créer des abris pour la faune et favoriser la biodiversité, je laisse dans un coin du jardin – toute l'année – un tas de bois, de cailloux, de feuilles mortes, ainsi que des espaces d'herbes sèches.
- Lorsque je taille les arbres et les buissons, j'épargne quelques branches mortes ou creuses qui serviront d'abri pour la faune.



LE NETTOYAGE

- Pour éviter de tuer ou mutiler des animaux qui pourraient hiberner ou nicher, j'évite de détruire mon vieux tas de branches et de feuilles durant la période de nidification et d'hibernation. Si je souhaite m'en débarrasser, je le fais en août et septembre.
- Je respecte l'interdiction des feux de jardin.



L'ÉCLAIRAGE

- Pour préserver la vie nocturne et le repos de tous, je m'engage à éteindre l'éclairage du jardin lorsqu'il est inutile (après 22h).
- Je choisis des lampes qui renvoient la lumière vers le bas plutôt que des modèles qui éclairent le ciel.
- Je choisis des lampes LED avec une température de couleur inférieure à 2700 K (warm white, blanc chaud), car elles attirent moins les insectes.



LES PASSAGES

- Pour faciliter le déplacement des hérissons et de la petite faune, je crée au moins un passage avec chaque jardin voisin (env. 12x12 cm). J'en parle auparavant aux autres propriétaires, afin qu'ils comprennent la nécessité de ces passages.
- Lorsque je taille les arbres, je pense aux écureuils en n'interrompant pas la continuité de leur passage.

LES PISCINES ET BASSINS

- Pour éviter les noyades de petits animaux, je facilite leur sortie de la piscine, p.ex en disposant en permanence sur le bord une petite planche non glissante (10cm de large, avec des rainures antiglisse ou des petites réglottes).
- Pour ne pas provoquer de noyades de papillons et d'insectes nocturnes, j'évite de laisser la piscine éclairée inutilement.
- Je crée une petite mare pour accueillir crapauds, grenouilles et libellules.



LES PESTICIDES



- Pour éviter d'intoxiquer la petite faune, et notamment les hérissons prédateurs de limaces, je renonce aux granulés anti-limaces au méthaldéhyde. Je leur préfère ceux à l'orthophosphate de fer, voire mieux : je chasse les limaces de la main, au petit matin ou en soirée.

- Pour ma propre santé et pour préserver l'eau potable et la biodiversité, je m'engage à utiliser le moins possible de biocides (pesticides). Si besoin, je choisis des biocides d'origine naturelle.
- Si je dois planter ou changer des rosiers, je choisis des variétés résistantes aux maladies.
- Je respecte la loi en renonçant à utiliser des herbicides sur les allées et les bords de chemins. Si nécessaire, je leur préfère le désherbage thermique.